

Risque Légionelle ECS TAR – recyclage (ref: LEGIO3RE)

Description du service :

Action de recyclage en E-learning, destinée à maintenir et actualiser les compétences acquises lors de la formation à la prévention et à la gestion du risque légionnelle. Elle réactive la compréhension de la maladie, des installations à risque (ECS, TAR), des traitements, de la surveillance et du cadre réglementaire.

OBJECTIFS :

- Réactiver les connaissances sur la légionelle, la légionellose et les conditions de prolifération.
- Actualiser l'identification des installations à risque (eau chaude sanitaire et tours aéroréfrigérantes) et des points de vigilance.
- Consolider les principes de maîtrise du risque : température, traitements et désinfection (biocides oxydants et non oxydants).
- Réviser le dimensionnement des réseaux ECS, la surveillance des installations et le carnet sanitaire.
- Confirmer la gestion du risque, les EPI et les repères réglementaires (arrêté ECS, ICPE 2921, rôle de l'AMR).

• CONTENU:

- La légionellose : bactérie, maladie, voies de contamination et facteurs de risque.
- Microbiologie et physico-chimie de l'eau ; températures de développement et zones de vigilance.
- Installations à risque : tours aéroréfrigérantes (TAR), aérosolisation, dévésiculeurs ; eaux chaudes sanitaires (ECS).
- Traitements : effet de la température, tensio-actifs, biocides oxydants (chlore, brome, dioxyde de chlore) et non oxydants ; désinfection.
- Dimensionnement et architecture des réseaux ECS (bouclage, DTU) et points terminaux.
- Gestion du risque, EPI et masques respiratoires.
- Surveillance des installations, indicateurs, contrôles microbiologiques et carnet sanitaire.
- Cadre réglementaire : arrêté du 1er février 2010 (ECS), réglementation ICPE 2921 (TAR), rôle de l'AMR.

Application pratique

- Études de cas (réseau ECS bouclé, tour aéroréfrigérante, plan de traitement et de surveillance).
- QCM et corrections commentées.

Validation de la formation:

Un QCM est réalisé en fin de formation ; sa réussite conditionne la remise de l'attestation individuelle de réussite.

Public visé:

Personnel exploitant et de maintenance des installations à risque (eau chaude sanitaire, tours aéroréfrigérantes), responsables techniques et personnes en charge du suivi (AMR).

Prérequis:

Avoir suivi la formation initiale à la prévention du risque légionnelle, en cours de validité ou à recycler.

Durée de la formation : 3h30 (0,5 jour)

Training available in various languages



150 € /
stagiaire



e-learning